



# Point Fourrages

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

15/02/2019

N°1



## Calendrier fourrager

Départ en végétation

200 – 220 °C  
(base janvier)

300 – 350 °C  
(base février)

Epis 5 cm

500 – 550 °C  
(base février)

Début épiaison

700 – 800 °C  
(base février)

Début floraison

1000 °C  
(base février)

floraison

1200 °C  
(base février)

Apport d'azote

Mise à l'herbe

Fin du déprimage

Fauche précoce

Foin précoce

Foin moyen



## Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio semaine passée (mm)	Cumul pluvio depuis le 1 <sup>er</sup> janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 <sup>er</sup> janvier
Avrée	302	13,1	94,4	125
Chateau-Chinon	598	14,8	139,4	77
Clamecy	215	10,4	52,2	159
Dun les Places	598	24,6	148,4	79
Lormes	485	12,6	156,3	99
Nevers	175	8	78,2	162
Prémery	260	10,2	99,4	147

L'hiver en cours est dans la norme concernant les sommes de températures. Compte-tenu de la météo annoncée (soleil et douceur) les 220°C cumulés devraient être atteints à la fin du mois dans les zones les plus précoces (Plateaux de Bourgogne, Nivernais Central) et d'ici mi-mars dans le Morvan, selon l'altitude.

Données météo au 10 février 2019 (Source : Météo France)

### 📌 Pourquoi calculer des sommes de température ?

Pour exploiter au mieux les prairies, les différentes interventions doivent se faire en fonction du stade phénologique des espèces fourragères (épiaison, floraison, etc). Ces stades ne sont pas atteints aux mêmes dates chaque année mais ils sont corrélés à des sommes de température (cf calendrier fourrager).

### 📌 Comment sont calculées les sommes de température ?

Chaque jour, à partir des données fournies par Météo France, on calcule la température moyenne en additionnant la température minimum et maximum obtenue sur 24 heures et en divisant cette somme par 2. Si le résultat est négatif, on retient 0°C ; s'il est positif on retient la valeur obtenue. Dans le cas où celle-ci dépasse 18°C, on retient 18°C. La somme de ces moyennes quotidiennes correspond au cumul des températures qui sert d'indicateur.

NB : Pour les stades phénologiques, le calcul commence le 1<sup>er</sup> février alors que pour l'apport d'azote il se fait à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

### Pourquoi apporter l'azote dès 200°C cumulés ?

Compte tenu de la météo annoncée dans les jours à venir, le redémarrage des prairies est incessant dans l'ouest et le centre du département. Les apports d'azote précoces (dès 200 à 200°C) cumulés permettent de sécuriser le rendement des prairies à récolter, à l'inverse d'un apport plus tardif (400°C cumulés) qui est plus aléatoire. La fertilisation 2019 sera primordiale pour reconstituer des stocks fourragers fortement atteints suite à la sécheresse de 2018.

### Prairies dégradées, quelles solutions ?

Une prairie peut être rénovée de différentes façons. Parfois, un simple ajustement des pratiques suffit à les remettre en état (fertilisation adaptée, hersage, changement du mode d'exploitation,...). Dans d'autres situations un sursemis voire un ressemis complet de la parcelle s'avère indispensable. Une observation du niveau de dégradation doit permettre de décider de la stratégie à adopter. Des espaces vides de la taille supérieure à celle d'une assiette, un sursemis est nécessaire. Dans le cas inverse, l'ajustement des pratiques est généralement suffisant. Chaque décision doit faire l'objet d'une observation préalable.



Prairie dégradée par des sangliers : dans cette situation, un sursemis d'espèces agressives suivi d'un passage de rouleau est indispensable pour rénover la prairie.

 **Des conseillers élevage à votre service**

Tél : 03 86 93 40 60  
Mail : [elevage@nievre.chambagri.fr](mailto:elevage@nievre.chambagri.fr)

